

- Pendant les heures ouvrables : 418 389-1510
- En dehors des heures ouvrables : 418 389-1517
- Déclaration par télécopieur : 418 389-1560

APPEL À LA VIGILANCE

Risque accru d'importation du clade Ib de la mpox

DESTINATAIRES : Médecins omnipraticiens et spécialistes,
Infirmiers praticiens spécialisés,
Infirmiers en maladies infectieuses,
Médecins et infirmiers des cliniques médicales et cliniques de soins infirmiers privées,
Gestionnaires et professionnels de la santé des équipes PCI,
Gestionnaires et professionnels de la santé des équipes de la Direction des services généraux de première ligne,
Gestionnaires et professionnels des équipes de santé publique de la Direction du programme jeunesse,
Pharmacien,
Sages-femmes.
Gestionnaires et professionnels de la santé des urgences

DATE : Le 28 janvier 2026

OBJET : Risque accru d'importation du clade Ib de la mpox

État de situation :

- Depuis octobre 2025, une augmentation du nombre de cas de **mpox du clade Ib** est observée à l'extérieur du continent africain chez des personnes sans histoire de voyage en Europe et aux États-Unis (Californie). L'élosion se poursuit toujours en Afrique.
- Une **transmission communautaire** du clade Ib est maintenant rapportée dans plusieurs pays, particulièrement chez les hommes gais, bisexuels et autres hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (gbHARSAH).
- **Le risque d'importation de cas au Canada parmi les gbHARSAH est considéré comme élevé.**
- **Au Québec**, une élosion de mpox du clade IIb est survenue de mai 2022 à février 2023, générant un total de 526 cas. Par la suite, des cas sporadiques ont été détectés au Québec (61 cas en 2024 et 31 cas en 2025). Les cas sont majoritairement des gbHARSAH. La moitié des cas étaient vaccinés.
- **Au Canada**, deux cas de **clade Ib** (importés lors de voyage à l'étranger) ont été rapportés dans d'autres provinces, soit en novembre 2024 et en septembre 2025.

Recommandations :

- 1. Appliquer les mesures de prévention et de contrôle en milieu de soins :**
 - Lorsque des personnes présentant des [symptômes suggestifs de la mpox](#) consultent un milieu clinique, elles sont invitées à couvrir leurs lésions avec des vêtements ou un bandage, à procéder à l'hygiène des mains et à porter un masque de qualité médicale.
 - Pour tous les détails sur les mesures PCI, consultez le document de l'INSPQ : [Variole simienne \(mpox\) : Mesures de prévention et de contrôle des infections pour les milieux de soins](#).
- 2. Évaluer et assurer la prise en charge des personnes présentant des lésions cutanées ou des muqueuses suggestives de la mpox :**
 - Considérer les étiologies les plus communes, soit l'herpès simplex, la syphilis, le virus de la varicelle et du zona ou la lymphogranulomatose vénérienne. Se référer aux [Lignes directrices canadiennes sur les infections transmissibles sexuellement](#) ou au [Guide québécois de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang](#) pour connaître les tests diagnostiques et les recommandations de prise en charge de celles-ci.
 - Envisager le diagnostic de mpox chez les personnes présentant des symptômes compatibles, même si elles ont déjà été vaccinées contre la mpox (efficacité de 84 % après deux doses).
- 3. Investiguer toute personne répondant à la définition de cas suspect ou probable de mpox (voir annexe) :**
 - Pour connaître les particularités liées aux spécimens, transports et analyses requis, se référer au Guide des services du LSPQ : [Orthopoxvirus simien \(Mpox virus\) : Détection \(TAAN\) sur spécimen clinique](#).
- 4. Recommander aux cas probables ou confirmés et aux personnes symptomatiques sous investigation pour une mpox de :**
 - Porter un masque médical lors d'interactions sociales;
 - Couvrir leurs lésions;
 - Éviter les contacts sexuels;
 - Privilégier un mode de transport qui minimise les contacts directs avec d'autres personnes.
- 5. Recommander la vaccination préventive aux personnes répondant aux critères établis dans le Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) :**
 - Recommander la vaccination primaire complète (deux doses avec un intervalle minimal de quatre semaines) selon les [indications du PIQ](#). Des nouvelles indications très ciblées de vaccination dans un contexte de voyage seront ajoutées sous peu au PIQ. La prise de rendez-vous se fait via [Clic Santé](#).
- 6. Signaler rapidement à la DSPublique régionale toute personne répondant aux définitions de cas suspect, probable ou confirmé de mpox :**
 - Utiliser le [formulaire de déclaration des MADO](#) en prenant soin de fournir les coordonnées complètes des personnes OU déclarer par téléphone.
 - La DSPublique réalise une enquête épidémiologique, donne des recommandations préventives au cas et intervient auprès des contacts au besoin.

Pour plus d'informations :

- Page Web professionnels, MSSS : [Mpox \(variole simienne\)](#)
- Page Web zoonoses et maladies émergentes, INSPQ : [Mpox \(variole simienne\)](#)
- Page Web guide santé-voyage, INSPQ : [Mpox \(variole simienne\) | Institut national de santé publique du Québec](#)
- Page Web professionnels, ASPC : [Mpox : Pour les professionnels de la santé - Canada.ca](#)

Il est possible de consulter cet appel à la vigilance sur le site Web du CISSS de Chaudière-Appalaches :
<https://www.cissasca.com>

Annexe

Définitions de cas

CAS SUSPECT

Personne qui présente une ou des lésions cutanées¹ avec au moins un symptôme systémique (fièvre, céphalée, myalgie, arthralgie, dorsalgie ou lymphadénopathies) sans autre cause évidente;

OU

Personne qui présente une ou des lésions cutanées¹ génitales, périanales ou orales sans autre cause évidente.

CAS PROBABLE

Détection d'un virus du genre orthopox par un test de laboratoire approprié

OU

Cas suspect qui répond à l'un des trois critères suivants :

- Exposition significative² avec un cas confirmé de mpox dans les 21 jours précédent l'apparition des symptômes;
OU
- Homme ayant eu au moins un contact sexuel avec un autre homme dans les 21 jours précédent l'apparition des symptômes;
OU
- Exposition significative², au cours des 21 jours précédent l'apparition des symptômes, dans un pays où une transmission soutenue de mpox est documentée³.

CAS CONFIRMÉ

Détection de l'orthopoxvirus simien par un test de laboratoire approprié.

¹ Macules, papules, vésicules, pustules, ulcères, lésions croutées.

² Les situations suivantes sont considérées comme des expositions significatives :

Personne dont la peau ou une muqueuse a été en contact direct avec des lésions cutanées ou avec des liquides biologiques ou des surfaces et objets contaminés par des liquides biologiques, incluant les vêtements et la literie du cas;

OU

Contact à moins d'un mètre face à face pendant trois heures ou plus (cumulatif sur 24 heures) sans masque de procédure pour le cas et le contact;

OU

Contact avec un animal sauvage mort ou vivant ou un animal de compagnie exotique qui est une espèce endémique d'Afrique centrale ou avoir utilisé un produit dérivé de ces animaux (ex. : viande de gibier, crèmes, lotions, poudres).

³ Pour obtenir de l'information sur la situation épidémiologique de la mpox par pays, consulter le site de l'INSPQ :

[Recommandations par pays | Institut national de santé publique du Québec.](#)